

Envoyé en préfecture le 11/07/2018

Reçu en préfecture le 11/07/2018

Affiché le **12 JUIL. 2018**

ID : 056-215600834-20180628-D201806029-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 28 juin 2018

**Objet de la délibération**

**PRESENTATION DES RAPPORTS ANNUELS RELATIFS AUX CONCESSIONS DE  
SERVICE PUBLIC (EX-DELEGATION DE SERVICE PUBLIC) EN COURS  
D'EXECUTION**

Le vingt huit juin deux mille dix huit à 18h00, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

**Etaient présents :**

André HARTEREAU, Michèle DOLLÉ, Loïc RABIN, Marie-Françoise CÉREZ, Claudine CORPART, Yves GUYOT, Julian PONDAVEN, Frédéric TOUSSAINT, Caroline BALSSA, Thierry FALQUERHO, Roselyne MALARDÉ, Pascal LE LIBOUX, Anne LAVOUÉ, Philippe PERRONNO, Nolwenn LE ROUZIC, Jacques KERZERHO, Françoise BARJONET MOY, Jean-François LE CORFF, Serge GERBAUD, Xavier POUREAU, Guénaëlle LE HIN, Fabrice LEBRETON, Marc LE BOUHART, Michaël BEAUBRUN, Sylvie SCOTÉ, Franck LE GOURRIÉREC, Gwendal HENRY

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Stéphane LOHÉZIC à André HARTEREAU, Nadia SOUFFOY à Loïc RABIN, Katy BOUILLAUT à Michèle DOLLÉ, Marie-Hélène LE BORGNE à Xavier POUREAU, Martine JOURDAIN à Nolwenn LE ROUZIC, Alain HASCOET à Jacques KERZERHO

**Absent(s) :**

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire **Monsieur TOUSSAINT Frédéric** désigné(e) pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction des Services Financiers

**N° 2018.06.029**

**PRESENTATION DES RAPPORTS ANNUELS RELATIFS AUX CONCESSIONS DE SERVICE PUBLIC (EX-DELEGATION DE SERVICE PUBLIC) EN COURS D'EXECUTION**

**Rapporteur : Roselyne MALARDÉ**

En application de l'article L. 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'examen du rapport annuel transmis par le concessionnaire d'une concession de service public doit être mis à l'ordre du jour de la première réunion de l'assemblée délibérante suite à sa transmission. Cette dernière en prend acte.

Les articles 33 du Décret n°2016-86 du 1<sup>er</sup> février 2016 relatif aux contrats de concession et 52 de l'Ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession mentionnent le contenu du rapport annuel ainsi que la date de son envoi qui doit être effectué chaque année avant le 1<sup>er</sup> juin.

Le rapport annuel comprend notamment des données comptables, une analyse de la qualité des ouvrages ou des services demandés au concessionnaire, un compte rendu technique et financier comportant toutes les informations utiles relatives à l'exécution du service.

Actuellement, deux délégations de service public sont en cours d'exécution. Les rapports examinés par le Conseil Municipal sont donc relatifs à :

- La délégation de service public relative à la gestion d'une structure de multi-accueil pour des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans conclue avec People and Baby
- La délégation de service public relative à l'exploitation, la gestion et l'animation du camping de Saint-Caradec conclue avec Mme Coeffier (auto-entrepreneuse)

Par ailleurs ces rapports ont été examinés par la Commission Consultative des Services Publics Locaux en application de l'article L. 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui s'est réunie le 5 juin 2018.

**Vu** l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
**Vu** l'article 52 de l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession,  
**Vu** l'article 33 du Décret n°2016-86 du 1<sup>er</sup> février 2016 relatif aux contrats de concession,  
**Vu** l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 4 juin 2018,  
**Vu** l'avis favorable de la Commission Ressources en date du 11 juin 2018,  
**Vu** le rapport présenté,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Entendu l'exposé du rapporteur,  
Après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 11/07/2018

Reçu en préfecture le 11/07/2018

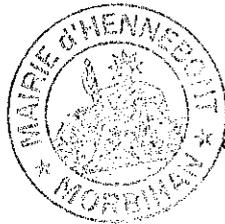
Affiché le **12 JUL. 2018**

ID : 056-215600834-20180628-D201806029-DE

→ **PREND ACTE** des informations contenues dans les rapports annuels relatifs aux délégations de service public en cours d'exécution.

**Le Conseil Municipal prend acte**

Le registre dûment signé  
Pour extrait certifié conforme  
Le Maire,



André HARTEREAU